

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

DE L'INSTITUT SAINTE-MARIE DE BOUILLON

Rappels historiques

D'origine grecque, le mot « catholique » signifie « universel » c'est-à-dire : qui s'adresse à tout le monde, exactement comme l'Amour de Dieu s'adresse à tous quelles que soient leur culture, leur condition sociale, leurs aspirations, leurs convictions, leurs opinions politiques ou leurs croyances profondes.

La signification initiale de cet adjectif qui ouvrait les bras à tout le monde a été tristement soumise aux avatars de l'Histoire qui en a fait, selon les perceptions contradictoires des hommes, un synonyme d'intolérance, d'inquisition, d'exclusion, d'impérialisme et d'hypocrisie, alors que d'autres se sont dévoués et sacrifiés pour faire prévaloir son sens profond de charité et de bonté.

Ce sont aussi les avatars de l'Histoire de notre pays qui ont été à l'origine de notre école.

En 1879, suite à la loi dite de « malheur », un comité scolaire jetait les fondations de l'enseignement catholique de Bouillon. Parmi les membres de ce comité, citons les noms du chanoine Dereppe, de Messieurs Labouverie, Lambert, De Vaulx...

Le 15 septembre, une ancienne brasserie sise « quai des Bastions » sera achetée par un des membres de la famille Labouverie.

Ce lieu constituera le noyau de ce que nous appelons aujourd'hui les écoles primaires du Boulevard Heynen. Et le 1^{er} octobre de la même année, grâce à une équipe de bénévoles, la science pouvait couler là où, jadis, fermentait la bière.

L'Ordre des Sœurs de la Doctrine Chrétienne avait été créé en 1779 par M. Vatelot, chanoine de Toul (France).

C'est à Bouillon qu'il instaurera la première école belge dirigée par ces religieuses.

Installées aux écoles communales des filles depuis 1835, ces sœurs démissionnèrent en 1879 pour se consacrer totalement à la nouvelle école.

Le but de cette nouvelle école était de développer une pastorale paroissiale : évangéliser en éduquant.

En 1890, fut créée la première école ménagère de la Province.

En 1900-1901, année de sa fondation, l'Institut Sainte-Marie bénéficie d'une direction autonome.

Nous avons donc fêté le Centenaire de l'Institut en 2001.

An 1910, les classes des garçons quittaient le bâtiment du boulevard Heynen pour occuper l'ancienne maison du bourgmestre Corbiau et constituer ainsi la nouvelle école Saint-Pierre. Après la guerre 40-45, un tout nouveau bâtiment fut construit à la rue Georges Lorand.

En 1957, fut créée une troisième année ménagère. C'est l'origine de notre école professionnelle.

En 1963, le cycle professionnel supérieur est créé avec une section hôtelière et une section « aides en collectivités d'enfants », sections d'abord réservées aux filles.

Et l'évolution continue. La transformation progressive du cycle professionnel nous a conduits à ajouter l'enseignement secondaire technique rénové (mixte) : section hôtelière et section éducation.

A partir de septembre 1979, une section générale est ouverte, qui peut ainsi accueillir tous les élèves ayant terminé leurs primaires.

Notre Institut a ainsi formé des générations de jeunes en ayant toujours à cœur de semer chez eux les valeurs humaines et chrétiennes, qui se sont développées selon la personnalité et la sensibilité de chacun.

Une école au service de nos jeunes.

Comme toute école, notre Institut poursuit les objectifs généraux du système éducatif, rappelé dans le Décret de la Communauté Française du 17 juillet 1977, à savoir :

développer la personnalité tout entière du jeune, former en lui un citoyen, lui assurer à part égale ses chances de s'émanciper socialement et le munir de compétences qui lui permettront de prendre ses responsabilités dans la vie sociale, économique et culturelle.

En tant qu'école chrétienne, notre Institut poursuit les objectifs d'une pastorale ouverte, à savoir :

Permettre au jeune de rencontrer la personne du Christ au travers de son message évangélique et de la vie de la communauté de la foi, en toute liberté de conscience et de pratique, de prendre conscience que la charité et le don de soi donnent une dimension fraternelle et solidaire au savoir et au savoir-faire pour incruster plus d'humanité et de pardon dans notre société en constante évolution et confrontée sans cesse à des conflits de valeurs.

Notre école se veut un lieu d'échanges entre les élèves, la communauté éducative, les parents, la collectivité locale, et le pouvoir organisateur. Chacun doit prendre sa part de responsabilités dans l'éducation de nos jeunes, pour développer leur curiosité, leur donner confiance en eux, les aider à donner un sens à leur existence et leur permettre de s'épanouir quel que soit le milieu dans lequel ils vivent ou devront vivre une fois adultes.

Chaque élève vient à l'école avec sa personnalité, ses capacités intellectuelles, ses aspirations, ses rêves, ses déceptions, ses craintes. La communauté éducative doit en tenir compte pour l'aider à cheminer dans les dédales du savoir et du savoir-faire tout en développant son savoir-être.

Il faut l'aider à être bien dans sa peau et lui donner le goût d'apprendre par lui-même.

Une école familiale où on se sent bien.

La taille de notre école favorise les contacts personnels et une meilleure connaissance mutuelle des élèves, des enseignants, du PMS et des parents.

Cette dimension humaine est une aubaine pour l'éducation de nos enfants qui ont chacun leur place et qui peuvent apporter quelque chose à leurs camarades et aux enseignants comme d'ailleurs chaque enseignant et éducateur peut leur apporter quelque chose, non seulement au niveau du savoir, mais aussi au niveau psychologique, en termes d'écoute, de réconfort, d'encouragement et de guidance.

Nous voulons que notre école soit un foyer autour duquel on se parle pour mieux se comprendre, mieux se respecter et mieux s'aider.

L'école fondamentale, socle des premiers apprentissages.

Dès leur plus jeune âge, nos enfants sont imprégnés d'écrans et de jeux vidéo.

Leurs yeux et leurs oreilles captent tout ce qui vient du monde entier sans discernement aucun, sauf s'il y a une discipline familiale pour sélectionner les programmes.

Face à ces enfants inondés d'images et d'informations, nos institutrices et instituteurs ont la lourde responsabilité de les aider tout d'abord à structurer et à comprendre toutes ces choses qui leur arrivent pêle-mêle dans la mémoire avec plus ou moins d'intensité, de les aider ensuite à développer leur jugement et un esprit critique qui doivent leur permettre de les assimiler avec raison et discernement.

Tous les élèves n'étant pas capables d'assimiler les matières avec la même vitesse, ni la même intensité, nous

| | |
|--|--|
| <p>souhaitons que les élèves plus doués participent à l'effort pédagogique des enseignants en s'occupant de leurs camarades, de manière à ce que ceux qui ont plus de facilité accompagnent les plus faibles pour leur assurer aussi leurs chances de succès et de développer en eux le sens du service et de la solidarité. Aucun enfant ne doit se sentir abandonné ou exclu.</p> <p>Une pédagogie participative développe le sens de l'équipe et favorise l'effort commun pour améliorer le niveau général de la classe.</p> <p>L'équipe enseignante de l'école fondamentale doit mettre tout en œuvre pour améliorer leurs méthodes d'enseignement en suivant les formations les mieux adaptées à leurs besoins.</p> | <p>Nous demandons aux institutrices et instituteurs, avec leurs points forts et leurs points faibles, de faire preuve d'imagination pour rendre les programmes aussi attrayants et assimilables que possible.</p> <p>Le pouvoir organisateur considère qu'il est indispensable de permettre aux enfants d'acquérir une culture religieuse, tout en respectant les croyances de leur milieu familial, afin qu'ils connaissent les fondements de notre civilisation.</p> <p>Il tient particulièrement à cœur que les enfants puissent, selon leur sensibilité et leur foi en gestation, approfondir le message de Jésus-Christ et s'ouvrir à sa rencontre personnellement ou en communauté avec l'aide de la paroisse.</p> |
|--|--|

Les membres du Pouvoir Organisateur :

Mr Jean-Pierre HACCOUR, Président – Mme Catherine PIERLOT – Mr Jean-Luc PIERROT – Mme Rose-Marie BRISBOIS – Mme Elvire POCHE – Mme Bernadette JEANTY – Mr et Mme ROGER-LECLERC – Mr l'Abbé Michel VINCENT.